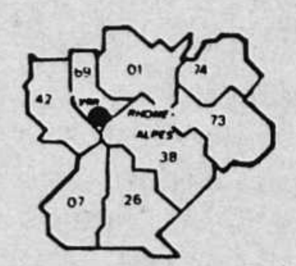
DLP 29-8-88036588
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



EDITION
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION
RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES
Tél. : 78.63.25.65
165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

ABONNEMENT ANNUEL : 125 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

23 Juin 1988 — N° de série continue 361 — Bulletin n° 15

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : maintenez la protection
TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : début du second vol
CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER : effectuez les traitements après la récolte

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Une légère intensification du vol se produit dans certains secteurs de la région ; c'est le cas, notamment à Vernoux, Valence, St Sorlin, Chavanay, Chagnon, Genay.
Dans d'autres situations, telles que Annonay, Flaxieu, Verrens-Arvey, La Motte Servolex, les captures dans les pièges sont irrégulières.
Enfin, en Haute-Savoie l'importance de ce premier vol demeure à un niveau faible.

Dans tous les cas, il est prudent de maintenir une protection contre ce parasite.
Renouvelez vos traitements en fonction de la durée d'action de l'insecticide utilisé, pour cela reportez-vous au tableau paru dans le Bulletin n° 13 du 7 Juin 1988.
En Haute-Savoie, prévoyez une application larvicide entre le 27 Juin et le 1er Juillet.

MINEUSE CERCLEE

Les oeufs déposés durant le mois de Mai sont éclos, aussi la protection contre la première génération peut être suspendue.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Début du second vol, les prises dans les pièges vont augmenter dans les jours à venir.

- pour les variétés précoces (récoltées entre la fin Juin et début Juillet), il est inutile d'intervenir.
- pour les variétés semi-précoces (récoltées durant la deuxième quinzaine de Juillet), appliquez un traitement 15 jours avant récolte.
- pour les variétés dites de saison, deux traitements avant récolte (27 jours et 15 jours avant cueillette) sont nécessaires.
- pour les variétés tardives, débutez la lutte 40 jours avant le début de la récolte.

Produits utilisables :			Délai d'emploi avant récolte :
deltaméthrine	: 1,75 g de ma/hl	DECIS	0 jour
fénitrothion	: 50 g de ma/hl	Nombreuses spécialités	15 jours
fenpropathrin	: 10 g de ma/hl	DANITOL	21 jours
fenvalérate	: 7,5 g de ma/hl	SUMICIDIN	21 jours
fluvalinate	: 14,4 g de ma/hl	KLARTAN	7 jours
méthidathion	: 40 g de ma/hl	ULTRACIDE 20 bouillie	15 jours
méthomyl	: 75 g de ma/hl	LANNATE 20 L - METOVER	7 jours
phosalone	: 60 g de ma/hl	ZOLONE FLO	15 jours
fenvalérate + fénitrothion	: 0,075 l de ma/hl	SUMICOMBI	15 jours

P623

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

MONILIA DES PECHES

Protégez l'ensemble des variétés qui seront récoltées entre la fin Juin et la fin Juillet.

Produits utilisables :			Délai d'emploi avant récolte :
bénomyl	30 g de ma/hl	BENLATE	sans délai avant récolte
carbendazime	30 g de ma/hl	Nomb. spéc.	sans délai avant récolte
iprodione	75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL	délai : 15 j avant récolte
procymidone	75 g de ma/hl	SUMISCLEX	délai : 8 j avant récolte
triforine	33,25 g de ma/hl	SAPROL - DENARIN	sans délai avant récolte
vinchlozoline	50 g de ma/hl	RONILAN	sans délai avant récolte

ANARSIA ou PETITE MINEUSE DE L'ABRICOTIER

Dès maintenant, effectuez une application insecticide afin de protéger votre récolte ; renouvelez le traitement 12 à 15 jours plus tard.

Produits utilisables :			Délai d'emploi avant récolte :
phosalone	60 g de ma/hl	ZOLONE	15 jours
fluvalinate	14,4 g de ma/hl	KLARTAN	7 jours

Ces produits sont également efficaces contre la Tordeuse Orientale.

MOUCHE DE LA CERISE

La protection doit être maintenue sur les variétés qui ne sont pas encore récoltées.

CYLINDROSPORIOSE (anthracnose) DU CERISIER

Cette maladie se traduit par l'apparition de taches rouge violacé à la face supérieure des feuilles. Lors de fortes attaques, on assiste à une défeuillaison rapide et précoce des cerisiers. Deux traitements espacés de 15 à 20 jours sont nécessaires.

Sur les arbres récoltés intervenez dès à présent avec l'un des produits suivants (dose exprimée en g de ma/hl) :

bénomyl	: 30	BENLATE
carbendazime	: 30	Nb spéc.
dithianon	: 50	DELAN
doguadine	: 80	MELPREX
manèbe	: 160	Nb spéc.
méthylthiophanate	: 70	PELT 44, PELTIS 40
oxyquinoléate de cuivre	: 50	QUINOLATE 400
triforine	: 33	DENARIN, FUNGINEX, SAPROL

BACTERIOSE et ANTHRACNOSE DU NOYER

A la suite de violents orages accompagnés de chutes de grêle sur la rive droite de l'Isère (Chatte, L'Allègrerie, L'Albène) ainsi qu'à St Antoine, il est nécessaire de renouveler soigneusement les traitements (produits cupriques).

CARPOCAPSE DES NOIX

Pour le secteur de La Rivière les premières captures étant récentes, attendre la date du 27 Juin par appliquer un produit larvicide.

COCHENILLE DU MURIER SUR NOYER

Inutile de lutter contre ce parasite en ce moment. Il faut attendre la manifestation de la seconde génération probablement à partir de fin Juillet.

.../...

VIGNE

MILDIOU - OIDIUM - ROUGEOT : Poursuivez la protection

On observe toujours des attaques nombreuses de mildiou sur feuilles et parfois sur grappes. Des taches d'oïdium et de rougeot pourraient apparaître prochainement sur les vignes insuffisamment protégées contre ces maladies.

BLACK-ROT

Des attaques nombreuses sur feuilles sont observées dans plusieurs régions (Ardèche, Loire, Bugey, Savoie...).

Cette maladie est fréquente au voisinage des vignes abandonnées et des vignes peu traitées (ces vignes constituent le réservoir de la maladie).

La Black-Rot est très dangereux, quand il passe sur grappe il peut détruire la récolte. Sur attaque déclarée, utilisez un produit à la fois préventif et curatif sur Black-Rot. La liste avait été donnée avec le Bulletin n° 9 du 21 Avril :

Certains produits sont des anti-oïdium : ANVIL , OLYMP , 10 EC , SYSTHANE 12 E , BAYLETON 5

Certains produits sont des anti-mildiou et anti-oïdium : DIAMETAN B, TOPAZE MULTI, FURADO, BAKTHANE

BOTRYTIS (rappel)

Effectuez le ler traitement à la chute des capuchons floraux.

ACARIENS : Surveillez la remontée des populations estivales

Des araignées jaunes sont déjà observées sur des vignes mal désherbées. Observez à la loupe la face inférieure des feuilles.

Intervenez dès que 30 % des feuilles portent au moins un acarien. Le tableau des produits a été donné avec le Bulletin n° 7 du 31 Mars.

Pour ceux qui souhaitent utiliser du CESAR seul, il faut intervenir plus précocement sans attendre (ce produit agit préventivement).

CICADELLES VERTES

Les populations de larves de cicadelles vertes sont en augmentation. Intervenez si vous observez plus de 50 Larves pour 100 feuilles.

Produits homologués :

TALSTAR, KARATE, DECIS, DASKOR, NURELLE, FINETYL D, SALUT.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

Intervention conseillée entre le 25 et le 30 Juin en Bugey et Savoie.

VERS DE LA GRAPPE

Les vols de papillons de 2ème génération ont débuté le 19 Juin en régions précoces. Le traitement se fera probablement plus tôt que l'année dernière (environ entre le début et la mi-Juillet).